

Rapport moral de Harmonie SEL 2019-2020

Notre Assemblée générale et deuxième rencontre de l'année 2019-2020, prévue le 23 octobre 2020 à Plaisir, a dû être annulée pour cause de couvre-feu (mesures sanitaires) et n'a pu être reportée. Le conseil d'animation a décidé de présenter les rapports moral et financier aux adhérents en les envoyant par mail **et les invite à se prononcer** pour ou contre par mail également (voir page 4).

Conseil d'animation (ou bureau)

En 2019-2020 le conseil d'animation (bureau) était composé de : Sophie Jamard, trésorière ; Anne Judas, présidente ; Xavier Saint-Martin, secrétaire, Nathalie Lemaitre, secrétaire. Patricia Ageron. Joëlle Coppin et Marie-Anne Lucas nous ont rejoints en cours d'année comme observatrices afin d'intégrer le conseil d'animation.

Le conseil d'animation se réunit un soir par mois. Il faut être au minimum 4 pour suppléer les absences ou impondérables.

Les tâches effectuées par le conseil d'animation sont : la gestion administrative et comptable de l'association, les relations publiques et la communication, l'organisation des rencontres entre les adhérents (une par mois).

Gestion comptable

Le rapport financier 2019-2020 est présenté ci-joint par Sophie Jamard, trésorière.

Fait marquant cette année, l'annulation de quatre de nos rencontres en 2020 du fait de la crise sanitaire, et des activités et des échanges y afférant nous ont conduits, en l'absence de réel besoin de trésorerie pour l'association, à prolonger toutes les adhésions 2019-2020 jusqu'en septembre 2021 sans aucun frais pour les adhérents (voir rapport financier de l'année, ci-joint).

Gestion administrative

Notre gestion administrative, essentiellement les rapports avec les mairies et le réseau des SEL, Selidaire et Coordination des SEL d'île de France, est assurée par le conseil d'animation. Nous gérons aussi les inscriptions des adhérents, l'organisation des réunions (environ 10 par an), les rapports avec les trois mairies des Clayes, Plaisir, Villepreux, la comptabilité de l'association et des échanges entre les adhérents, ainsi que tous les aspects de communication et d'information (courriers, site web, etc.).

Cette année, la gestion administrative de l'association a été marquée par la diffusion d'un questionnaire vers tous les adhérents, pour connaître leurs préférences quant aux jours et heures de nos rencontres. 47 % des adhérents y avaient répondu, avec pour résultats : 17 % pour le vendredi soir, 23 % pour le samedi après-midi, 27 % pour le samedi soir, 33 % pour le dimanche après-midi.

D'autre part Claire Bellini, adhérente, a réalisé un tableau qui rassemblait toutes les offres par nature et non pas par adhérent. Il a été diffusé aux adhérents.

Protection des données des adhérents

La gestion administrative inclut la gestion des données des adhérents, en conformité avec le

Règlement européen concernant la gestion et la protection des données personnelles. Depuis 2019, conformément à cette réglementation dite « RGPD » nous protégeons les données personnelles (adresses etc.) qui figurent dans le fichier des adhérents sur un serveur extérieur sécurisé. Nous avons une charte d'utilisation de ces données (consultable sur notre site web, onglet documents voir <http://www.harmoniesel.fr/rgpd-application-a-harmonie-sel-rev0/>). Xavier est notre référent légal quant à ces données.

Rappel :

Pour assurer la complète sécurité de ces données il est instamment demandé à tous les adhérents de ne pas diffuser, distribuer ou communiquer la liste des adhérents et de leurs coordonnées (document appelé « Harmonie SEL, adhérents au 'date' »).

L'adresse bureau@harmoniesel.fr permet de joindre les membres du bureau.

L'adresse qui vous permet de faire vos offres ou demandes auprès de tous les adhérents est : adherents@harmoniesel.fr

N'enregistrez jamais cette adresse dans vos réseaux sociaux.

Relations avec les mairies

- En septembre 2020 nous avons été présents aux forums des Clayes et de Villepreux avec un stand qui nous était réservé. A Plaisir, nous étions représentés par l'association Plaisir en Transition qui pouvait renseigner sur nos activités et nos contacts.
- Nous avons entretenu nos liens avec les mairies des Clayes et Villepreux en participant à leurs évènements : forums des associations, cérémonie de remise des trophées du bénévolat aux Clayes (où Karamba Sonko, membre de notre association, a reçu un trophée pour son action au sein de l'association Solidarité Sénégal), vœux de la mairie de Villepreux fin janvier et réunion d'information des associations (Villepreux, 16 juin par Sophie Jamard). Nous avons bien communiqué avec les municipalités des Clayes et Villepreux, leurs responsables et leurs équipes, avant comme après les élections, et nos demandes de salles ne posent pas de problèmes.
- Nous ne sommes pas une association « reconnue » par la mairie de Plaisir, selon ses termes. Nous n'avons pas de stand au forum dit « Fête des associations » mais nos affiches et flyers figurent sur le stand de Plaisir en Transition, association partenaire car nous poursuivons des objectifs communs (lien social). Cependant, nous bénéficions tous les ans d'un prêt de salle pour notre AG annuelle à Plaisir, annulée cette année pour cause de Covid.
- Nous avons de nouveau obtenu une subvention de 120 euros de la part de la Mairie des Clayes.
- Nous avons participé à des réunions organisées par les différents candidats aux municipales qui souhaitaient rencontrer les associations, aux Clayes, et nous les avons rencontrés aux vœux de la mairie de Villepreux.

Communication et visibilité

Notre site <https://www.harmoniesel.fr> est très régulièrement mis à jour. **Nos actualités sont sur le site** et les documents indispensables sont disponibles dans l'onglet documents (page <https://www.harmoniesel.fr/documents/>), par exemple les bons d'échange à imprimer, le calendrier des réunions, le bulletin d'inscription et les rapports moraux et financiers.

Relations avec d'autres SEL

- Anne représente Harmonie SEL au sein de la Coordination des SEL d'Ile de France et fait partie du bureau de cette coordination. Ces activités ont été suspendues une grande partie de l'année, pour cause de grève des transports puis de Covid.
- Une de nos adhérentes, Isabelle Lefranc, est notre correspondante auprès de la Route des SEL qui permet à des sélistes d'échanger des hébergements (voir <https://route-des-sel.org/fr/adherer>). La réunion nationale de la Route des SEL qui était prévue à Senonches (28) le 4 octobre 2020 semble avoir été annulée, mais nous souhaitons développer ce lien et cette activité par et pour nos adhérents.

Relations avec d'autres associations

- Plaisir en Transition, association qui organise des actions citoyennes pour favoriser la transition énergétique et écologique, nous a accueillis sur son stand à l'occasion du forum de Plaisir (nommé « Fête des associations » par la mairie). Plusieurs de nos membres participent régulièrement aux actions de Plaisir en Transition, dont les réunions qui ont été consacrées au Pacte pour la Transition à l'occasion de la campagne municipale à Plaisir, pendant l'hiver 2019-2020.
- Nicolas Ciszewski, ancien adhérent, fait le lien entre nous et Les Clayes en Transition car il appartient au bureau de cette association.
- Nous restons en contact avec SoliSé (Solidarité Sénégal) aux Clayes et nous projetons une opération de collecte de fournitures scolaires et livres de jeunesse pour une bibliothèque et une école au Sénégal (elle a été retardée pour cause de Covid).

Rencontres de Harmonie SEL et gestion de la crise Covid

Nous organisons chaque mois une rencontre entre nos adhérents afin de favoriser les échanges. Chacune est l'occasion d'une activité et en général d'un repas convivial. Six rencontres ont eu lieu sur l'année écoulée :

Samedi 14 septembre 2019	1 ^{ère} rencontre, accueil des nouveaux adhérents
Vendredi 18 octobre 2019	Assemblée Générale et soirée conviviale
Dimanche 17 novembre 2019	Atelier créatif et déco pour la préparation de Noël
Vendredi 13 décembre 2019	Soirée de Noël
Dimanche 12 janvier 2020	Apéritif, vœux, repas de midi et galette.
Samedi 8 février 2020	Soirée crêpes

Nos rencontres rassemblent généralement entre 14 et 25 personnes et jusqu'à 40 par exemple pour Noël.

Quatre des rencontres prévues en 2020 ont été annulées du fait de la crise sanitaire : les 15 mars (brocante) et 26 avril (troc plantes) c'était pour cause de confinement. Puis les rencontres prévues en extérieur les 17 mai et 27 juin ont également été annulées car les rassemblements de plus de 10 personnes n'étaient pas autorisés à ces dates.

Comme suite à une demande de la mairie de Villepreux pendant le confinement, nous avons

relayé des demandes de masques et participé à l'action « Villepreux solidaire » de la municipalité. En juin, sur proposition de la mairie des Clayes nous avons commandé des masques (adultes et enfants) à la mairie et nous les avons distribués aux adhérents qui en avaient besoin.

Le 23 octobre 2020, l'assemblée générale n'a pu se tenir pour cause de couvre-feu, et nous ne pouvions pas la reporter faute de salle disponible à une autre date. Nous avons décidé de l'annuler. Pour cette raison les rapports moral et comptable sont envoyés par mail et vos approbations ou non-approbations seront recueillies par mail, exceptionnellement cette année.

Bilan des échanges entre les adhérents

Notre association comptait 53 membres au 31 août 2020.

Nos échanges sont le reflet de notre activité et ils doivent être matérialisés par les coupons d'échanges (voir <https://www.harmoniesel.fr/documents/>) que nous avons conçus aussi faciles à remplir que possible.

Rappel sur les coupons d'échanges : Il faut nous les remettre lors des rencontres ou les envoyer à notre adresse postale, à la mairie de Villepreux. Nous rappelons l'importance, pour l'association, de remplir et de nous faire parvenir ces coupons : le volume de ces échanges est ce qui nous permet de valoriser notre activité auprès des mairies.

Comptabilisation des échanges

D'après les coupons qui nous ont été rendus, 418 sourires auraient été échangés entre nos adhérents contre 1304 l'année dernière (2835 l'année précédente), soit une très forte baisse des échanges, qui est certainement une conséquence du confinement et de l'annulation de nos rencontres. Les échanges tracés par les coupons concernent essentiellement des prêts ou dons d'objets, de livres etc. (246 sourires), et d'autre part des échanges de services divers et de savoirs (covoiturage, aide administrative, bricolage, recettes, 172 sourires).

Il se peut que beaucoup de bons n'aient pas été remplis lorsque des échanges avaient lieu, et que beaucoup d'autres ne nous aient pas été remis pour comptabilisation.

Quoiqu'il en soit, il est difficile de tirer des conclusions sur le volume des échanges et l'activité, en cette année marquée par les mesures de confinement et la réduction imposée des interactions sociales.

Les actions régulières du conseil d'animation (ou bureau de l'association)

- Une réunion par mois en soirée avant une rencontre.
- Courriers administratifs à la sous-préfecture relatifs à la composition du bureau,
- Courriers administratifs aux trois communes : demandes de salles et de subventions, signature des conventions de prêt de salle, demandes de stand pour les forums, informations diverses pour être référencés dans les guides et sites des trois communes
- Planification et organisation des rencontres : calendrier, salles, remise des clés, état des lieux et remise en état, achat des fournitures pour les soirées
- Edition et reproduction des documents du SEL : chartes, statuts, bulletins d'adhésions, coupons d'échanges, flyers pour les forums, calendrier des rencontres
- Gestion et édition du catalogue des offres et des demandes, suivi des échanges en

sourires par le retour des bons d'échanges lors de nos rencontres

- Gestion des courriels arrivant sur la messagerie bureau@harmoniesel.fr, envoi des courriels rappelant les rencontres à tous nos adhérents
- Ramassage du courrier postal à Villepreux
- Préparation des trois forums
- Présence et organisation des présences des membres du bureau et des adhérents aux forums
- Mises à jour du site internet et maintenance logicielle
- Archivage papier et électronique

Déclaration des « actions de bénévolat » des membres du conseil d'animation

L'Etat souhaitant pouvoir évaluer l'importance du secteur de l'économie sociale et solidaire, il est conseillé aux associations de mettre en place une comptabilité des actions bénévoles consacrées à leur fonctionnement par les membres du bureau, et nous le faisons. Pour cette année 4 membres du bureau ont déclaré : 219 heures +183 kilomètres = 2724 sourires (les SEL n'établissent pas de comptes en euros).

La présidente pour 2019-2020
Anne Judas